

CHECK-LIST : CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)

- RÉDACTION DU BUSINESS PLAN
- VÉRIFICATION DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR ET DES AUTORISATIONS À OBTENIR POUR EXERCER L'ACTIVITÉ
- DÉFINITION DE LA RAISON SOCIALE (VÉRIFIER SI LA RAISON EST LIBRE AUPRÈS DU REGISTRE DU COMMERCE)
- CHOIX DES ASSOCIÉS ET DE LA DIRECTION, ET DÉTERMINATION SUR LES AUTORISATIONS (SIGNATURE)
- PARTAGE DES PARTS SOCIALES ET DÉFINITION DU TYPE DE LIBÉRATION (VERSEMENT EN ESPÈCES ET/OU EN NATURE)
- CHOIX DE LA BANQUE POUR LE COMPTE BLOQUÉ (DESTINÉ AUX PARTS SOCIALES), OUVERTURE DU COMPTE
- RÉDACTION DES ACTES CONSTITUTIFS PAR LE NOTAIRE
- ÉCRITURE DES STATUTS DE L'ENTREPRISE, PUIS VÉRIFICATION ET CORRECTION PAR LE NOTAIRE
- SI UN ORGANE DE REVISION A ÉTÉ DÉSIGNÉ : DEMANDER L'ACCEPTATION
- INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE PAR LE NOTAIRE
- LIBÉRATION DES PARTS SOCIALES PAR LE NOTAIRE AUPRÈS DE LA BANQUE (SUR PRÉSENTATION DE L'EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE)

- SI VOUS ENGAGEZ DU PERSONNEL : INSCRIPTION AUPRÈS D'UNE CAISSE DE COMPENSATION ET CONCLUSION DES CONTRATS POUR LES ASSURANCES OBLIGATOIRES LPP ET LAA. (NB : EN TANT QUE FONDATEUR, VOUS COMPTEZ ÉGALEMENT COMME EMPLOYÉ).

- DEMANDE DU NUMÉRO DE TVA AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES CONTRIBUTIONS

- CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET ÉVENTUELLEMENT D'UNE ASSURANCE CHOSE POUR LES RISQUES INCENDIE, DÉGÂTS D'EAU, ETC.